

**REUNION DE RENTREE DU MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE**

09 septembre 2009

Lycée Sainte Marie COCODY

DISCOURS DE MONSIEUR GILBERT BLEU-LAINE,

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;
- Madame le Directeur de Cabinet ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet ;
- Monsieur l'Inspecteur Général Coordonnateur Général ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux, et les Chefs de Services Rattachés ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Antennes Pédagogiques Régionales ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement secondaire ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement ;
- Messieurs les Directeurs des Centres d'information et d'orientation ;
- Mesdames et Messieurs les Fondateurs d'Etablissements Privés Confessionnels et Laïcs ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des syndicats, Amicales et Associations ;
- Chers partenaires du système Educatif ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Service d'Abidjan ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des différents organes de la presse nationale ;
- Chers parents d'élèves ;
- Chers élèves.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir sincère que je vous retrouve cette année encore, pour notre traditionnelle réunion de rentrée.

Nous nous accordons une fois de plus, le privilège d'évoquer un sujet qui parle au cœur de millions d'ivoiriens, qu'il s'agisse des trois millions trois cent mille (3 300 000) élèves et de leurs familles ou des cinquante neuf mille huit cent quatre vingt six (59 886) enseignants qui s'appêtent à reprendre le chemin des classes.

Ce sujet, c'est l'Education de nos enfants, avenir de notre pays, la Côte d'Ivoire.

Chacun d'entre nous, en effet, garde le souvenir de ces éternelles premières fois, où se mêlent le plaisir des retrouvailles, l'excitation de la nouveauté et l'appréhension de l'inconnu.

Cependant, la joie des retrouvailles ne doit pas nous faire oublier que nombre de nos enfants, de nos collègues, amis et collaborateurs, tous acteurs de l'Education Nationale, nous ont quitté au cours de l'année dernière.

Pour saluer leur mémoire, je vous prie d'observer une minute de silence.

Je vous remercie.

<p>

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs,

La rentrée scolaire n'est pas seulement un temps fort où notre histoire individuelle rejoint notre identité collective. <p>

C'est aussi le moment où, ayant tiré les leçons des résultats de la gestion de l'année écoulée, des engagements se prennent et se traduisent en actions concrètes. <p>

Je vous rappelle que **Le Président de la République** a énoncé, dès sa prise de Fonction en 2000, une ambition et des priorités fortes pour notre système scolaire. A savoir, l'accès à l'Education Pour Tous, filles et garçons, riches et pauvres.

Des dispositions fortes ont été prises, notamment en faveur de la gratuité de l'Ecole, la libéralisation de la tenue scolaire, la distribution gratuite des manuels et des kits scolaires, cela, malgré les difficultés économiques du pays.

La mission que m'ont confiée **le Président de la République et le Premier Ministre,** est donc d'aller dans le sens d'un accès équitable à une éducation qui associe qualité et performance et qui répond aux aspirations individuelles et aux exigences de la Nation.

.

Mesdames et messieurs, chers collaborateurs,

Le Diagnostic fait de notre système éducatif par le Rapport d'Etat du Système Educatif National, (RESEN), est plus qu'alarmant. Notre système scolaire est très malade, et cela, même le profane le sait ! Il suffit de lire la presse.

Les résultats des examens de fin d'année, qui sont parmi les plus mauvais depuis la session de 1994, ont provoqué une véritable onde de choc dans tout le pays, et pourtant ils ne font que confirmer le mal profond qui ronge tout le système scolaire. Ils nous donnent aussi la pleine mesure des défis qui s'imposent à nous pour la nouvelle année scolaire.

Cette rentrée scolaire revêt donc, à mes yeux, une importance particulière puisqu'elle constitue le point de départ de la prise de nouveaux engagements en matière de politique éducative.

C'est la raison pour laquelle j'entends que cette réunion de rentrée soit l'occasion de faire un point de la gestion de l'année scolaire écoulée.

Bilan de l'année scolaire 2008-2009

Mesdames, Messieurs, Chers collaborateurs, <p>

Notre présence en ces lieux signifie que l'année scolaire 2008/2009 s'est achevée et qu'une nouvelle commence, celle de 2009-2010. <p>

Je vous invite de ce fait à relever tout d'abord quelques points de satisfaction. <p>

Le premier et non des moindres, c'est que malgré tout, **nous avons pu clôturer l'année scolaire** en ayant achevé tous les examens à grand tirage. Cela, en cette période de grandes difficultés financières, est à apprécier à sa juste valeur. <p>

Je voudrais en votre nom à Tous, remercier le Président de la République et le Premier Ministre qui se sont personnellement engagés pour permettre une fin d'année aussi apaisée. <p>

Les **résultats dans leur globalité sont très faibles. ** Mais l'exception qu'a constituée le **CEPE** nous reconforte. En effet, le taux de réussite à cet examen a été nettement meilleur et constitue un point de satisfaction véritable. <p>

Ne boudons pas notre plaisir et permettez-moi de féliciter tous ces enfants qui ont si brillamment réussi le premier examen scolaire de leur vie, sans oublier leurs Maîtres grâce à qui tout cela a été possible. <p>

Nous avons aussi consolidé le retour définitif à la **normalisation du système éducatif** sur toute l'étendue du territoire national. En effet, tous ensemble, nous avons cherché et réussi à réaliser une année scolaire uniformisée et normalisée sur la totalité du territoire national. <p>

Entamée à la même date, l'année scolaire s'est achevée par une session unique des examens. Il est désormais définitivement acquis que dans notre pays, l'année scolaire est unique sur toute l'étendue du territoire. <p>

Cette année encore, la **lutte contre la fraude aux examens** a été menée avec détermination. Je saisis cette occasion pour témoigner la reconnaissance de la nation à tous ceux qui ont compris la noblesse de ce combat et l'ont mené avec tant d'abnégation. <p>

C'est seulement à ce prix que nous pourrons rendre à nos diplômés et, partant à notre système éducatif, la crédibilité et le respect auxquels ils ont droit de la part de l'extérieur. <p>

L'année scolaire 2008/2009 a aussi connu l'aboutissement de chantiers importants. Ainsi :

La **première phase du projet intranet** s'est achevée avec le concours très apprécié de la Coopération de la République de Corée. Il permet d'ores et déjà d'améliorer la communication entre les structures centrales du ministère.

Le **Festival National de Théâtre Scolaire** a connu son apothéose à Yamoussoukro du 20 au 24 mai 2009. Il marque le retour des activités vie scolaire. C'est un moment privilégié de brassage entre les jeunesses scolaires de toutes les régions de notre pays et d'apprentissage de la culture de la paix.

Pour l'amélioration de notre système éducatif, il importe de noter la réalisation de trois importantes évaluations.

D'abord je veux citer le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN) dont la rédaction a été conduite avec le succès que l'on sait.

Nous disposons désormais d'une bonne analyse diagnostique de la situation de l'Education et de la Formation en Côte-d'Ivoire.

Les projections sont largement entamées et servent pour la finalisation d'un nouveau plan de développement du secteur Education-Formation 2010-2020.

Vient ensuite, **l'évaluation diagnostique du Système Educatif** qui a été menée dans le cadre du **plan d'action de la CONFEMEN.** Elle a consisté à identifier les facteurs qui influencent le processus d'apprentissage scolaire des élèves du cycle primaire au cours d'une année académique.

Dans le même élan, j'ai engagé l'Inspection Générale à procéder à **l'évaluation de la mise en œuvre de la Formation Par les Compétences (FPC)** dans nos classes du Primaire et du premier cycle du Secondaire.

Au plan social,

il est bon de relever la **revalorisation de la fonction enseignante** par la signature du décret numéro 2009-208 du 29 juin 2009 portant fixation des échelles de traitement des fonctionnaires enseignants des

emplois du secteur Education/Formation qui doit engager les Enseignants à plus de rigueur et d'efficacité. <p>

D'autres défis restent à relever pour l'épanouissement de tous les acteurs du secteur Education Formation. Et soyez assurés de ma détermination ainsi que de celle du gouvernement à mettre les formateurs dans les conditions adéquates de travail. <p>

Enfin, il est à espérer que l'année qui démarre connaîtra une paix véritable grâce à la prise des **arrêtés individuels de reclassement exceptionnel des personnels** du secteur Education / Formation. <p>

**Au plan international, **

nous assistons à l'amélioration des relations avec nos partenaires techniques financiers et les partenaires au développement. Nous savons pouvoir compter sur leur soutien dans la poursuite de nos actions de restauration et de relance de l'école. <p>

C'est le lieu de rendre hommage à cette communauté internationale qui ne cesse de nous accompagner dans les périodes difficiles que nous traversons depuis quelques années. <p>

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs,

Au-delà de ces points de satisfaction, beaucoup reste à faire pour l'atteinte des objectifs essentiels comme l'accès à l'éducation pour tous, l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou la diminution du taux de redoublement. <p>

En effet, l'année scolaire 2008-2009 a été émaillée de fréquentes grèves des enseignants mais aussi des élèves, surtout dans le secondaire. <p>

Les mesures prises pour rattraper le temps perdu n'ont pas donné les effets escomptés. Les résultats des examens à grand tirage sont là pour nous le rappeler. <p>

Baccalauréat	20.12 %
BEPC	23.38 %
CEPE	74,51 %

La forte émotion provoquée au sein de la communauté nationale par ces scores, doit nous amener à nous interroger sur les causes de ces contre-performances. <p>

Les différents rapports qui m'ont été adressés mettent en lumière de nombreuses insuffisances dont : <p>

- le rétrécissement du temps scolaire en rapport direct avec les incessants arrêts de travail.
- le dysfonctionnement des dispositifs voués à l'encadrement pédagogique ;
- la qualité du pilotage du système opéré à l'échelle des régions et des établissements scolaires. <p>

Ces insuffisances nous interpellent tous, quel que soit le niveau où nous nous situons dans la pyramide de notre organisation.<p>

Les enseignants ont-ils dispensé des enseignements de qualité respectant le volume horaire requis ? Lorsque les professeurs ont été absents à une ou plusieurs séances, quelles dispositions ont été prises pour assurer l'effectivité des rattrapages ? <p>

L'occasion est bonne de vous rappeler à votre devoir d'Éducateurs. Les comportements déviants sont de plus en plus fréquents dans notre milieu scolaire. <p>

C'est le lieu de condamner fermement les agissements odieux de cet enseignant auteur de ce qui est appelé « affaire de détournement de mineurs de FRESCO ». <p>

Les chefs d'établissements et les IEP ont-ils toujours assuré convenablement leurs responsabilités administratives et pédagogiques ?

Je veux parler de la vitalité des unités pédagogiques et des conseils d'enseignement. <p>

Je veux parler de l'exploitation des documents classe aux fins de mieux piloter la vie de l'établissement. <p>

Je veux parler des moyens de travail mis à la disposition des enseignants. <p>

Combien de chefs d'établissements et d'IEP fondent leurs interventions sur un plan d'action concerté avec leur équipe éducative ? <p>

De leur côté, **les Directeurs Régionaux et Départementaux** assurent-ils de façon satisfaisante leur rôle de supervision administrative et pédagogique dans leur région de compétence ?

Exercent-ils un suivi effectif des activités que conduisent les services spécialisés placés sous leur responsabilité.

Quelles dispositions pratiques prennent-ils pour s'assurer d'une gestion équitable et efficiente des personnels mis à la disposition de leur Direction ?

Utilisent-ils pleinement les prérogatives qui sont les leurs pour sanctionner efficacement les comportements déviants de leurs collaborateurs avant de s'en remettre à la centrale ?

Respectent-ils le calendrier des pièces périodiques ?

Quant à l'Inspection Générale, assure-t-elle efficacement son rôle de suivi et de contrôle pédagogique et administratif du système ?

Le COGES, symbole d'une implication constructive des parents dans la gestion des établissements scolaires, se doit d'observer davantage de rigueur dans la mise en œuvre de ses attributions.

Chers collaborateurs, nous travaillons au **Ministère de l'Education Nationale** ! Notre priorité doit donc **être l'élève.**

Nos actions doivent toutes contribuer à son épanouissement et à sa réussite.

C'est pourquoi nous devons faire nôtres, les principes de **« la Gestion Axée sur les Résultats ».**

L'école doit être désormais gérée avec la même rigueur qu'une entreprise qui se veut efficace, et qui applique les principes de la bonne gestion pour que toutes les actions convergent vers les résultats attendus.

Ici les indicateurs seront les taux de réussite aux examens scolaires et les aptitudes développées chez les apprenants.

Recommandations

En attendant les grandes réformes qui s'annoncent, j'ai décidé de renforcer l'assainissement du système à tous les niveaux.

A cet effet, les actions de contrôle et d'évaluation engagées depuis la rentrée dernière vont être accentuées. <p>

Sur la base des attributions de chaque structure et après l'analyse du bilan des activités de l'année écoulée, chaque responsable de structure centrale ou déconcentrée recevra une lettre de mission relative aux actions majeures à engager cette année. <p>

Je vous invite instamment à me fournir des matrices d'actions explicites sur la base desquelles un suivi-évaluation sera conduit systématiquement. <p>

J'attache du prix au strict respect de cette instruction. <p>

Ce que j'attends de vous, chers collaborateurs, ce sont des réflexes de managers. La gestion des structures qui vous sont confiées doit obéir aux principes de la responsabilité et de l'imputabilité. <p>

J'attends de vous également, que vous ayez une haute vision de vos missions et de vos responsabilités où que vous soyez. Soyez des hommes et des femmes qui ont, en permanence, le souci de la structure dont ils ont la charge. <p>

L'essentiel de votre énergie doit donc être orientée dans le sens de la réalisation des meilleures performances. <p>

Ainsi, chaque chef d'établissement, chaque Chef de Circonscription, privilégiant des modèles mobilisateurs de gestion participative, devra élaborer une matrice d'actions conduisant à l'amélioration des résultats scolaires de sa structure, tout en permettant d'assurer l'évaluation des activités programmées au cours de cette année scolaire. <p>

Ces outils essentiels pour un pilotage efficace et efficient, devront parvenir aux Directeurs régionaux avant le vendredi 30 octobre 2009. <p>

Mesdames et Messieurs les DREN et DDEN sont invités à valider ces matrices en testant leur pertinence au regard des objectifs et d'en assurer le suivi-évaluation pour en rendre compte à leur tour à l'IGEN. <p>

Par ailleurs, en matière de financement de l'éducation, des dotations et des compétences ont été transférées aux collectivités territoriales. <p>

Il importe que les Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale s'emploient à rendre visibles aux élus locaux, les besoins de construction, de réhabilitation et d'équipement des écoles de leur aire de compétence. <p>

Nous devons résolument œuvrer pour un partenariat renforcé avec les collectivités territoriales. Je salue au passage les actions remarquables du District d'Abidjan, des Conseils Généraux d'Aboisso, de Toumodi, pour ne citer que ceux là. <p>

Nous ne reviendrons jamais assez sur la question de la qualité de l'environnement de nos établissements scolaires. Il est indéniable qu'il influe fortement sur la qualité du travail et des résultats. <p>

Il est donc nécessaire que chaque Direction Régionale organise à son échelle un système d'émulation entre les écoles de son secteur tant pour la qualité du cadre scolaire que pour le niveau des performances. <p>

Des rencontres périodiques seront programmées entre mon Cabinet et les Directions régionales, tout au long de l'année pour effectuer les revues partielles et le bilan des actions engagées par leurs structures respectives. <p>

Mesdames et Messieurs, Chers invités, Chers collaborateurs,

Les conditions techniques sont réunies pour une rentrée scolaire effective dès ce 14 septembre 2009 pour tous les élèves sur toute l'étendue du territoire national à l'**exception de ceux de 6^{ème} et de seconde dont la rentrée est fixée exceptionnellement au lundi 21 septembre 2009.** <p>

Ces derniers sont appelés à s'inscrire à partir du lundi 14 septembre 2009. <p>

A partir du 14 septembre, des missions sillonneront le pays pour constater l'effectivité de la rentrée. Tous les personnels doivent être donc à leur poste dès le lundi 14 septembre 2009. Les cours doivent effectivement commencer ce jour de rentrée. <p>

Chers parents, je vous invite à respecter la date de la rentrée scolaire. Ne vous fixez pas de date de rentrée parallèle, selon vos emplois du temps ! <p>

Respecter la date de la rentrée scolaire participe aussi à l'amélioration des résultats scolaires de vos enfants. <p>

Pour la gestion pratique de cette rentrée scolaire, je vous appelle maintenant à enregistrer les instructions spécifiques qui suivent. <p>

Au titre des prescriptions pour la rentrée scolaire<p>

- le recrutement parallèle reste toujours interdit.
- La vente de fascicules imposés aux élèves en remplacement des manuels scolaires officiels est et demeure elle aussi interdite. Cependant, la production documentaire initiée par les Unités Pédagogiques et les Conseils d'Enseignement sous la supervision des Coordinations disciplinaires est encouragée.

<p>

Pour ce qui concerne les frais d'inscription ;

Je rappelle que **l'inscription dans les écoles primaires publiques est gratuite**. En revanche, dans les **établissements secondaires les frais sont maintenus à 5000 francs**. <p>

Aucune autre levée de cotisation ne doit entraver la bonne marche des inscriptions en cours. <p>

Concernant les dispositions pratiques pour le démarrage effectif des cours<p>

Les chefs d'établissement sont tenus de mettre à la disposition des enseignants, les cahiers de textes, les cahiers d'appel, les cahiers de notes et les listes provisoires des élèves, avant le 14 septembre 2009. <p>

Pour ce qui est des attestations d'identité ; <p>

Depuis la rentrée scolaire 2008-2009, l'attestation d'identité fait partie du dossier d'inscription des élèves des classes d'examen. <p>

Cependant, pour ceux d'entre eux qui n'auraient pas fourni cette pièce ou dont les pièces seront périmées avant les examens scolaires, elle leur sera exigée à la rentrée des vacances de Noël. <p>

Chers parents d'élèves, <p>

Je reviens à vous pour préciser encore que c'est avec votre concours que nous pourrons démarrer effectivement les cours dans le temps prévu. <p>

Nous vous demandons de nous accompagner pour relever le défi de la rentrée scolaire effective du 14 septembre 2009. Ceci, pour le plus grand bien de nos élèves, de vos enfants ! <p>

Je profite de cette occasion pour attirer votre attention sur la nécessité pour vous, de respecter scrupuleusement les consignes relatives au choix des filières et des établissements d'affectation de vos enfants, car le manque de suivi de votre part, entrave sérieusement la bonne marche des travaux de la Commission Nationale d'Orientation. <p>

Enfin chers élèves, <p>

Voici une nouvelle année scolaire qui commence. Prenez vos études au sérieux. Travaillez dur. L'avenir de notre pays en dépend. <p>

Les efforts que vous consentez au travail vous seront toujours profitables, personnellement. Mais je peux vous dire qu'ils le sont encore plus pour la Nation, dans un monde en compétition ouverte. <p>

Evitez donc les solutions de facilité répréhensibles et préparez votre réussite dès le premier jour de classe. C'est la somme de vos efforts qui est comptabilisée le jour de l'examen. <p>

Au titre des perspectives pour cette année 2009 – 2010 <p>

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs ! <p>

Pour faciliter la recherche active de solutions aux conflits qui alourdissent régulièrement le climat scolaire et empêchent les apprentissages, nous avons pris l'engagement de redynamiser le Conseil Consultatif de l'Education Nationale (CCEN). <p>

C'est le cadre idéal pour assurer l'éveil, l'écoute et l'anticipation nécessaires pour maîtriser et régler tout type de conflit dans le secteur de l'Ecole. <p>

Nous allons créer des représentations de cette structure au niveau régional et même à l'échelle de chaque établissement. <p>

Notre objectif de **moderniser la gestion du système par le biais des Technologies de l'Information et de la Communication** doit se poursuivre. La seconde phase va s'amorcer dans le courant de cette année scolaire par une extension de l'infrastructure de l'Intranet à trois Directions Régionales. <p>

L'opportunité nous sera ainsi donnée de tester la nouvelle plateforme de production des statistiques à travers le projet SPASS (dit **Système de Production Annuelle des Statistiques Scolaires**). <p>

L'atelier de lancement de cette activité est prévu pour la fin de ce mois de septembre. Au cours de cette même phase, la rénovation du système de gestion des ressources humaines va connaître un début d'exécution avec l'opération de codification des postes. <p>

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la Formation Par les Compétences exigent dès cette rentrée, d'instaurer un recadrage qui va nous permettre d'identifier et de tester les conditions pour une généralisation plus assurée. <p>

La mise en place d'un Comité de Pilotage réunissant les compétences nationales mais aussi extérieures les plus avérées est en cours. Ce Comité aura pour mandat de conduire cette phase de recadrage pour la réussite de l'Approche par les Compétences en Côte-d'Ivoire. <p>

Chers Collaborateurs, <p>

Nous savons que les défis qui nous attendent sont nombreux. Mais c'est ce qui rend notre mission commune exaltante. Mobilisons-nous pour une Gestion résolument Axée sur les Résultats de notre Ecole. Désormais, posons-nous constamment la question suivante : que faire et comment faire pour avoir de bons résultats ? <p>

BONNE RENTREE SCOLAIRE A TOUS ET A TOUTES

<p><p>

Je vous remercie !